

PRÉVENIR LA CORRUPTION



L'éthique est un des principes fondamentaux de Sagemcom, qui a établi un guide de prévention de la corruption destiné à s'appliquer à ses bonnes pratiques, tant au niveau social, qu'environnemental, social et économique.



exige de chacun de ses collaborateurs et partenaires le respect de
iétal ou commercial. Pour souligner cet engagement, Sagemcom
iquer à terme à l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Le combat contre la corruption, et plus généralement pour l'intégrité de la vie économique, ne peut pas être mené sans les entreprises. Aussi, depuis de nombreuses années, Sagemcom s'engage à travers tous ses collaborateur(ice)s et ses partenaires à développer ses activités de façon transparente, équitable et honnête.

C'est notamment un des engagements pris par Sagemcom dans le cadre de son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies en 2011.

De par sa présence internationale, le Groupe est particulièrement exposé au risque de corruption mais contrairement aux idées reçues, ce risque est présent dans tous les pays, quelle que soit leur situation géographique, économique ou politique.

Sagemcom est également tenu de se conformer à un certain nombre de lois et réglementations pour exercer ses activités en toute légalité. Parmi ces lois et réglementations, celles régissant la lutte contre la corruption et les pratiques frauduleuses (que ce soit entre entreprises privées, ou bien entre entreprises privées et entités gouvernementales) revêtent une importance de plus en plus critique.



La lutte contre la corruption est donc un enjeu majeur pour les entreprises et impliquent tous ses différents acteurs, quel que soit leur niveau (dirigeant(e)s, collaborateur(ice)s, partenaires commerciaux). En plus des risques judiciaires, la corruption fait peser sur l'entreprise des risques d'image comme de réputation et donc des risques commerciaux ainsi que de déstabilisation de l'organisation interne (perte de marché, de clients, fermeture de filiale...).

Nos clients, de par leur grande visibilité, sont particulièrement sensibles aux questions d'ordre éthique, qui pourraient entacher leur réputation.

Ils exigent donc de l'ensemble de leurs partenaires commerciaux une parfaite maîtrise et une transparence accrue dans ce domaine. Plus que cela, leur responsabilité de donneurs d'ordres pouvant être mise en cause du fait de problèmes éthiques dans la chaîne d'approvisionnement, même sans être directement impliqués, cette exigence s'étend donc aux fournisseurs de leurs partenaires.

Sagemcom s'est attaché à étendre à ses fournisseurs ses engagements en matière de responsabilité d'entreprise, ce qui s'est notamment traduit en 2007 par l'élaboration d'une charte éthique « fournisseurs » à laquelle ses partenaires doivent se conformer. Si Sagemcom porte une attention toute particulière à la sélection et au suivi (via les audits notamment) de ses partenaires, cette démarche démontre non seulement la responsabilité sociétale de notre Groupe, mais aussi sa volonté d'accompagner et faire progresser ses fournisseurs.

Concrètement, les collaborateurs de Sagemcom doivent donc tou(te)s être particulièrement vigilant(e)s pour :

- ne pas corrompre, directement ou indirectement, afin de bénéficier d'avantages commerciaux indus ;
- ne pas accepter d'être corrompu(e), directement ou indirectement, afin d'offrir des avantages commerciaux indus.

Dans la réalité la corruption peut prendre des formes aussi diverses qu'insoupçonnées ou anodines. La corruption ne se résume pas qu'à un simple échange d'argent. L'objet de valeur destiné à corrompre peut-être déguisé en cadeau ou en invitation à un évènement. Les versements d'argent peuvent être cachés sous forme de fausses factures, d'honoraires de consultants... Il existe donc de nombreuses formes de corruption mais au-delà, il existe des « zones grises » sur lesquelles doivent porter nos efforts.

C'est pour déconstruire les idées reçues et sensibiliser les acteurs de l'entreprise aux différents mécanismes de corruption que nous avons développé un guide de prévention de la corruption. Il vise à réaffirmer clairement les normes et principes qui doivent régir notre conduite pour le respect des mesures rigoureuses mises en place pour lutter contre la corruption.

Il a pour objectif de guider l'ensemble des collaborateurs et dirigeants du Groupe dans leurs activités quotidiennes, en leur fournissant les connaissances pratiques nécessaires, et en leur expliquant comment agir en conformité avec les règles de lutte contre la corruption, à travers une présentation des règles les plus importantes, des situations susceptibles d'être les plus rencontrées et des procédures à suivre.

Face à la multiplicité des formes de corruption, il y est proposé des pistes de solutions qui prennent la forme d'exemples d'action ou de réaction à avoir. Il est à noter cependant que les réponses proposées ne sont pas figées, elles laissent une place importante au bon sens dont chacun(e) doit faire preuve. Il ne s'agit pas d'un recueil de recettes systématiques efficaces, mais d'un outil de stimulation de la vigilance !

La prévention de la corruption en entreprise ne peut progresser dans l'entreprise qu'avec et pour ses salarié(e)s hommes et femmes qui la composent. Cela suppose que chacun(e) des collaborateur(ice)s du Groupe doit se mobiliser et s'impliquer au quotidien dans cette démarche dans le respect des principes de ce guide. C'est pourquoi des outils de formation ont été mis en place avec un programme spécifique de e-learning et des formations présentielle pour les personnels les plus exposés. D'abord déployés en France, ces dispositifs de formation seront progressivement déployés dans les différentes filiales du Groupe. Nous sommes conscients que cela implique un besoin de conseils et d'appuis pour appliquer cette politique dans l'ensemble de nos opérations, notamment pour les salariés susceptibles d'être les plus exposés.

Au-delà, certaines situations sont susceptibles de représenter des difficultés en termes de choix éthique, la solution n'étant pas toujours immédiate ou évidente.

C'est la raison pour laquelle le Groupe a élaboré des dispositifs de soutien sur lesquels les collaborateurs et parties intéressées peuvent s'appuyer :

- Sur notre hotline ethics@sagemcom.com
- Sur notre dispositif de signalement professionnel : <https://incident.sagemcom.com>

